NF - Portes résistant au feu en métal
N°40 (n° du titulaire) / www.marque-nf.com

Notice technique

Cette marque certifie :

- la conformité à l'arrêté du 22 mars 2004
- la conformité à la norme : NF S 61-937-1 et NF S 61-937-2
- les valeurs des caractéristiques annoncées dans cette fiche

Société :

PORTE BATTANTE FORSTER FUEGO LIGHT 2 Vantaux $EI_2$60

Modèle: **Nofeu.2V-EI60**

Mode de fonctionnement : **MODE 0**
MODE 1
MODE 2

Familles mode 1 :
FP3 : Famille de mode 1, ayant un élément moteur de force 3 (suivant EN 1154)
FP4 : Famille de mode 1, ayant un élément moteur de force 4 (suivant EN 1154)
FP5 : Famille de mode 1, ayant un élément moteur de force 5 (suivant EN 1154)
FP6 : Famille de mode 1, ayant un élément moteur de force 6 (suivant EN 1154)

Familles mode 2 :
FP3-DAS BANDEAU : Famille de mode 2, ayant un élément moteur de force 3 et un élément déclencheur de type bandeau (suivant EN 1154, EN 1155 et NF S 61937-2)
FP3-DAS VENTOUSE : Famille de mode 2, ayant un élément moteur de force 3 et un élément déclencheur de type ventouse (suivant EN 1154, EN 1155 et NF S 61937-2)
FP4-DAS BANDEAU : Famille de mode 2, ayant un élément moteur de force 4 et un élément déclencheur de type bandeau (suivant EN 1154, EN 1155 et NF S 61937-2)
FP4-DAS VENTOUSE : Famille de mode 2, ayant un élément moteur de force 4 et un élément déclencheur de type ventouse (suivant EN 1154, EN 1155et NF S 61937-2)
FP5-DAS BANDEAU : Famille de mode 2, ayant un élément moteur de force 5 et un élément déclencheur de type bandeau (suivant EN 1154, EN 1155 et NF S 61937-2)
FP5-DAS VENTOUSE : Famille de mode 2, ayant un élément moteur de force 5 et un élément déclencheur de type ventouse (suivant EN 1154, EN 1155 et NF S 61937-2)

FP6-DAS BANDEAU : Famille de mode 2, ayant un élément moteur de force 6 et un élément déclencheur de type bandeau (suivant EN 1154, EN 1155 et NF S 61937-2)
FP6-DAS VENTOUSE : Famille de mode 2, ayant un élément moteur de force 6 et un élément déclencheur de type ventouse (suivant EN 1154, EN 1155 et NF S 61937-2)

Classement de résistance au feu :

- Procès verbal EFECTIS n° 06-A-106 + Ext 08/1

E :	60
EI_2 :	60
Sens du feu :	Recto/Verso

- Procès verbal EFECTIS n° 08-A-287 + Rec 14/1

E :	60
EI_2 :	60
Sens du feu :	Recto/Verso

- Procès verbal EFECTIS n° 13-A-430

E :	60
EI_2 :	60
Sens du feu :	Recto/Verso

Nature de la paroi support : Constructions supports rigides (forte et faible densité)
Constructions supports flexibles (cloison légère en plaques de plâtre)
Constructions supports associées (cloison vitrée EI30 et EI60)

Jeux de fonctionnement :

Entre vantail et huisserie :	10 mm (± 2 mm)
Entre huisserie et support :	15 mm (+15 mm, - 8 mm)
Jeux au seuil :	10 mm (± 5 mm)

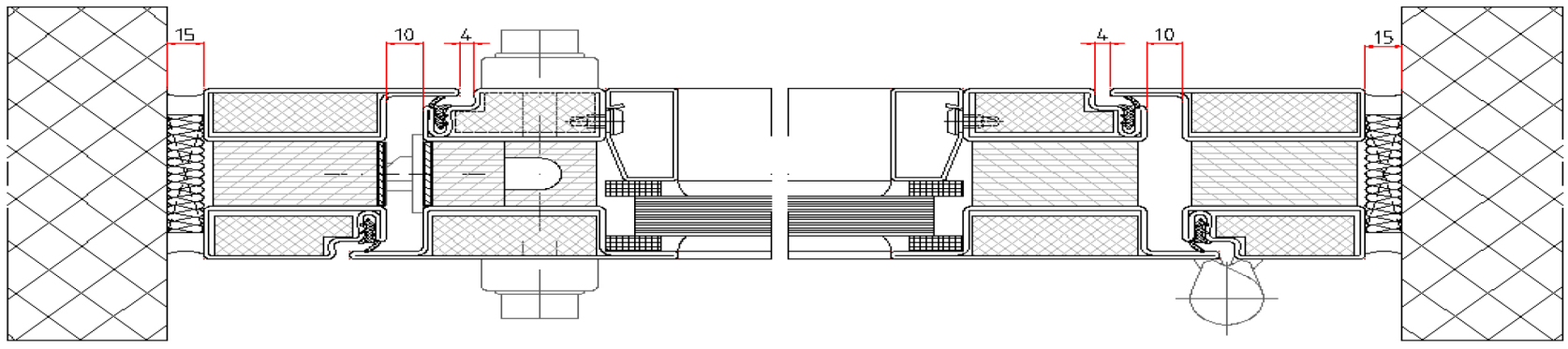

PROCES VERBAUX ET EXTENSION CONCERNANT LA PORTE BATTANTE FORSTER FUEGO LIGHT 2 VANTAIX $EI_2$60
MODELE : FORSTER FUEGO LIGHT 2V-EI60

Procès-verbal ou Extension	Objet :	Nature du remplissage	Dimensions maxi (LxH) des portes selon PV FEU et selon PV DAS : *Faire attention à bien choisir les dimensions maxi les plus défavorables, à savoir soit celles du PV DAS, soit celles du PV feu selon les cas !*	Quincailleries	Titulaire/ Validité/ Laboratoire d'essais
PV 06-A-106	Procès-verbal concernant les portes 2 vantaux $EI_2$60 de la gamme FORSTER FUEGO LIGHT	Vitrages : ▪ **Pyrobel 25 ép 26,6 ±2** ▪ **Pyrobel 25 EG ép 30,4 ±2** ▪ **Pyrobel 25 Isolant ép 42 à 44±2** Feu indifférent Panneaux pleins : ▪ Composé de 3 plaques de BA13 tôlé 2 faces	**Selon PV FEU, passages libres :** ▪ **Vantaux égaux** PL maxi : 2800 x 2372 ou 2458 x 2700 S maxi : 6,9 m² PL mini : 1110 x 1875 ▪ **Vantaux inégaux**(rapport ≥ à 0,56) PL maxi : 2250 x 2514 ou 2093 x 2700 PL mini : 980 x 1875 S maxi : 5,9 m² **Selon PV DAS, dimensions des vantaux :** - SA 05-01-35D : 500 < L < 1400 et H = 2600 maxi - SA 11-01-09 : 500 < L < 1400 et H = 2900 maxi - SA 11-01-10A : 500 < L < 1400 et H = 2900 maxi	Voir annexes	FORSTER + AGC 31/10/2016 EFECTIS
Ext 08/1	- Incorporation dans de la cloison légère, - Mise en œuvre de vitrages de formes, - Réduction de la longueur des manchons, - Modification du système de parclosage.	Idem	Idem	Voir annexes	

Procès-verbal ou Extension	Objet :	Nature du remplissage	Dimensions maxi (LxH) des portes selon PV FEU et selon PV DAS : *Faire attention à bien choisir les dimensions maxi les plus défavorables, à savoir soit celles du PV DAS, soit celles du PV feu selon les cas !*	Quincailleries	Titulaire/ Validité/ Laboratoire d'essais
PV 08-A-287	Procès-verbal concernant les portes 1 vantail $EI_2$60 de la gamme FORSTER FUEGO LIGHT	Vitrages : ▪ **Pyrostop 60-101 ép 23±2** ▪ **Pyrostop 60-201 ép 27±2** ▪ **Pyrostop 60-201 avec PVB opale** ▪ **Pyrostop Isolant** Feu indifférent Panneaux pleins : ▪ Composé de 3 plaques de BA13 tôlé 2 faces	**Selon PV FEU, passages libres :** ▪ **Vantaux égaux** PL maxi : 2800 x 2372 ou 2458 x 2700 S maxi : 6,64 m² PL mini : 1110 x 1875 ▪ **Vantaux inégaux**(rapport ≥ à 0,56) PL maxi : 2250 x 2514 ou 2093 x 2700 PL mini : 980 x 1875 S maxi : 5,65 m² **Selon PV DAS, dimensions des vantaux :** - SA 05-01-35D : 500 < L < 1400 et H = 2600 maxi - SA 11-01-09 : 500 < L < 1400 et H = 2900 maxi - SA 11-01-10A : 500 < L < 1400 et H = 2900 maxi	Voir annexes	FORSTER + PILKINGTON 16/02/2019 EFECTIS

Procès-verbal ou Extension	Objet :	Nature du remplissage	Dimensions maxi (LxH) des portes selon PV FEU et selon PV DAS : *Faire attention à bien choisir les dimensions maxi les plus défavorables, à savoir soit celles du PV DAS, soit celles du PV feu selon les cas !*	Quincailleries	Titulaire/ Validité/ Laboratoire d'essais
PV 13-A-430	Procès-verbal concernant les portes 1 vantail $EI_2$60 de la gamme FORSTER FUEGO LIGHT	Vitrages : **- Pyroguard T EI60/25-3 ép 25** **- Pyroguard T EI60/25 VF ép 28 à 52** **- Pyroguard T EI60/25 VI ép 32 à 55** Feu indifférent Panneaux pleins : Composé de 2 plaques de BA13 tôlé 2 faces	**Selon PV FEU, passages libres :** ▪ **Vantaux égaux** PL maxi : 1744 x 2479 Sens du feu R / V PL maxi : 1846 x 2805 ou 2005 x 2583 R / Sens du feu côté opposé aux paumelles PL mini : 872 x 1788 ▪ **Vantaux inégaux** PL maxi : 1744 x 2479 PL mini : 936 x 1788 Larg maxi VP : 1000 mm Larg mini VS : 436 mm **Selon PV DAS, dimensions des vantaux :** - SA 05-01-35D : 500 < L < 1400 et H = 2600 maxi - SA 11-01-09 : 500 < L < 1400 et H = 2900 maxi - SA 11-01-10A : 500 < L < 1400 et H = 2900 maxi	Voir annexes	FORSTER + CGI 14/10/2019 EFECTIS

TABLE DES MATIERES

1 REPRESENTATION GRAPHIQUE DU PRODUIT ET REPERAGES

1.1 Elévation et coupes de principes
1.2 Nomenclature
1.3 Emplacement de la plaque signalétique
1.4 Emplacement du repérage des profiles
1.5 Emplacement du reperage des vitrages
1.6 Emplacement du repérage des déclencheurs électromagnétiques

2 MARQUAGE PRODUIT

2.1 Codes de repérage sur les profiles
2.2 Codes de repérage sur les vitrages
2.2.1 Vitrages Pilkington
2.2.2 Vitrages AGC
2.2.3 Vitrages CGI
2.3 Codes de repérage sur les déclencheurs électromagnétiques
2.4 Marquage sur le produit fini par plaque signalétique

ANNEXE 1 : ELEVATIONS ET COUPES DE PRINCIPES
ANNEXE 2 : NOTICE DE MONTAGE
ANNEXE 3 : NOTICE D'ENTRETIEN

1 REPRESENTATION GRAPHIQUE DU PRODUIT ET REPERAGES

1.1 Elévation et coupes de principes

Voir annexe 1

1.2 Nomenclature

Voir annexe 1

1.3 Emplacement de la plaque signalétique

La plaque signalétique (dimensions : 190 mm x 40 mm) est fixée dans la feuillure située entre le vantail et le dormant.
La fixation se fait sur le vantail de service à h = 200 ± 10 mm du sol et l = 100 ± 10 mm de l'articulation.

1.4 Emplacement du repérage des profiles

Les profilés de la gamme FORSTER FUEGO LIGHT sont marqués à l'encre tous les mètres.
Les parcloses FORSTER utilisées avec la gamme FORSTER FUEGO LIGHT sont marquées à l'encre tous les mètres.

1.5 Emplacement du repérage des vitrages

Chaque produit découpé est marqué à l'aide d'une sableuse.
Les logos sont situés à 50 mm des bords suivant les 2 axes
Ce marquage indélébile est toujours réalisé côté opposé au film de protection contre les U.V.

1.6 Emplacement du repérage des déclencheurs électromagnétiques

Les bandeaux DORMA de type GSR-EMF sont repérés dans la glissière au niveau de l'électro-aimant.

2 MARQUAGE PRODUIT

2.1 Codes de repérage sur les profiles

Producteur/Marque	No. Profil	Surface	Longueur en mm	No. Lot
Forster	736.800	GV/GC	6000	FA 9xxxx
Forster	736.851	GV/GC	6000	FA 9xxxx

GV/GC : finition électrozingué 12 microns

Producteur/Marque	No. Parcloses	Surface	Longueur en mm	No. Lot
Forster	901247		6000	FA 9xxxx

Il n'y a pas de code surface car toutes les parcloses FORSTER sont en acier galvanisé.

2.2 Codes de repérage sur les vitrages

2.2.1 Vitrages Pilkington

Pilkington Pyrodur™ 30-200 ; 30-201 ; 30-251 ; 30-256 ; 60-101 et 60-201.
Pilkington Pyrostop™ 30-10 ; 30-20 ; 30-25 ; 60-100 ; 60-101 ; 60-201 et 60-251.

Explications concernant la codification des logos :

Pilkington : Fabricant
Pyrodur : Gamme pare-flammes
Pyrostop : Gamme coupe-feu
30-xxx : Durée théorique de résistance au feu en minutes
Les chiffres qui suivent la durée correspondent à une codification qui donne des informations sur la composition du vitrage
Vitry : Site de fabrication
2003 : Année de fabrication

2.2.2 Vitrages AGC

AGC Pyrobelite 11/EW 30, 7/EW 30, 7VI EW/ 30 … Pyrobel 12EI30, 16/EI30 …

Explications concernant la codification des logos :

AGC : Fabricant
Pyrobelite : Gamme pare-flammes
Pyrobel : Gamme coupe-feu
Xx/EW **30** : Durée théorique de résistance au feu en minutes
Les informations qui précèdent la durée correspondent à une codification qui donne des informations sur la composition du vitrage
13 : Site de fabrication
T1/2001 : Année de fabrication

2.2.3 Vitrages CGI

Explications concernant la codification des logos (ancien / nouveau) :

CGI FRANCE	Fabricant
PYROGUARD T	Gamme Pare Flammes
EW 30	Durée de résistance au feu
13 mm	Epaisseur du remplissage
2014 :	Année de fabrication

2.3 Codes de repérage sur les déclencheurs électromagnétiques

Les bandeaux DORMA de type GSR-EMF sont repérés conformément à la norme NF EN 1155 - Dispositifs de retenues électromagnétiques pour portes battantes asservies.

La norme NF EN 1155 fixe les prescriptions relatives aux caractéristiques de fonctionnement et d'endurance ainsi que les méthodes d'essai auxquelles ces dispositifs de fermeture doivent satisfaire.

PRINCIPALES EXIGENCES

Six critères ont été définis, à partir desquels les dispositifs sont classifiés.
Ces critères sont exprimés en chiffre et forment une codification à 6 caractères.

1er chiffre : concerne la catégorie d'utilisation
Une seule catégorie d'utilisation est définie pour les dispositifs de retenue Electromagnétique.
- Grade 3 : portes utilisées par des personnes non averties, peu incitées à faire attention, c'est à dire ou il y a des possibilités de mauvais usage de la porte

2ème chiffre : nombre de cycles d'essai
Deux valeurs d'essai sont identifiées pour les dispositifs fabriqués conformément à cette Norme.
- Grade **5** : 50 000 cycles d'essai (pour les ventouses électromagnétiques isolées)
- Grade **8** : 500 000 cycles d'essai. (pour les dispositifs de retenue électromagnétique intégrés dans les ferme-portes ou les bandeaux asservis)

3ème chiffre : force des ferme-portes utilisés
Cinq grades de portes selon les masses ainsi que la force de retenue correspondantes sont identifiées conformément au tableau 1 de cette norme.
Lorsqu'un dispositif de retenue électromagnétique est utilisable pour une gamme de forces de ferme-portes, la force minimale et la force maximale doivent être indiquées.
Exemples :
Si le dispositif est utilisable avec des ferme-portes de force 3 à force 6 les 2 chiffres 3/6 doivent-être indiqués dans la case correspondante.

4ème chiffre : Comportement au feu
Les dispositifs de retenue électromagnétique étant prévus pour être installés sur des portes coupe-feu, seul le grade 1 est retenu, et obligatoire
- Grade **1** : apte à l'utilisation sur une porte coupe-feu ou pare flamme

5ème chiffre : Tout ferme-porte doit satisfaire à l'exigence essentielle de sûreté lors de l'utilisation. De ce fait, seul le grade **1** est défini.

6ème chiffre : Résistance à la corrosion.
Cinq grades de résistance à la corrosion sont identifiés selon la norme EN 1670
- Grade **0** : pas de résistance à la corrosion
- Grade **1** : faible résistance à la corrosion
- Grade **2** : résistance moyenne à la corrosion
- Grade **3** : résistance élevée à la corrosion
- Grade **4** : résistance très élevée à la corrosion

L'exemple ci-dessous décrit un dispositif de retenue électromagnétique:
- intégré à un bandeau d'asservissement
- qui peut être utilisé avec des ferme-portes de force mini 3 et force maxi 7
- qui est prévu pour être installé sur une porte coupe-feu
- qui possède une résistance élevée à la corrosion

3	8	3/7	1	1	3
1	2	3	4	5	6
Catégorie	**Nombre de cycles d'essai**	**Force autorisée du ferme-porte**	**Comportement au feu**	**Sécurité des personnes**	**Résistance à la corrosion**

Nota :
Il est également précisé les informations suivantes :

- Référence commerciale du déclencheur
- Numéro de lot
- Marquage C E
- Caractéristiques d'entrées:
Exemple : V cc = 24 volts ou V cc = 48 volts
W = 1,6 w

Attention ! :
- une porte de mode 0 est une porte qui n'est pas prévue pour être installée avec un dispositif de refermeture
- une porte de mode 1 est une porte qui n'est pas prévue pour être installée avec un dispositif de déclenchement

2.4 Marquage sur le produit fini par plaque signalétique :

- Modèle de plaque (délivrée par AFNOR Certification) :

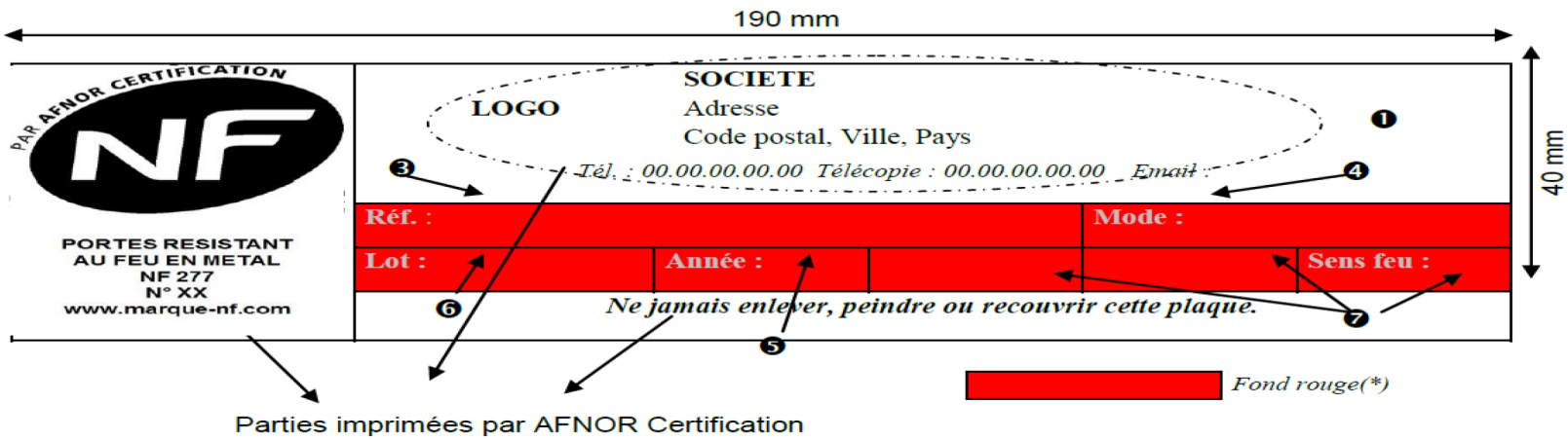

- Identification et inscriptions :

La plaque signalétique (aluminium ou polyester aluminisé aspect brossé), sur laquelle figure le logo NF, est délivrée par AFNOR Certification. Elle devra identifier le titulaire, le type de produit et le mode de porte. Le titulaire devra y ajouter les éléments relatifs au marquage d'identification et de traçabilité du produit.
Elle doit être rivetée, vissée ou collée (selon matière) aux emplacements prévus au § 1.3
Le marquage doit être lisible, non réutilisable et avoir une durée de vie équivalente à celle du produit sur lequel il est apposé.
Les éléments ci-dessous doivent figurer sur la plaque signalétique :

❶ Le nom du titulaire, ses coordonnées et éventuellement son logo
❷ N° de titulaire attribué par AFNOR Certification
❸ Référence commerciale de la porte résistant au feu
❹ MODE de la porte (MODE 0 ou MODE 1 ou MODE 2)
❺ Les deux derniers chiffres de l'année de fabrication (peut être rassemblé avec le point 6)
❻ N° du lot
❼ Caractéristiques de résistance au feu et sens du feu : $EI_2 60$ / RV

- codification utilisée pour le marquage produit :

RV = feu recto-verso	E = Étanchéité au feu
60 = minute	EI = Étanchéité au feu et Isolation thermique

Adresse de l'organisme certificateur :

Organisme Certificateur : AFNOR CERTIFICATION – 11 rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX
Téléphone : +33 (0)1.41.62.80.00
Télécopie : +33 (0)1.49.17.90.00
Sites Internet : http://www.afnor.org et http://www.marque-nf.com
Email : certification@afnor.org